

## SEANCE DU MARDI 19 JANVIER 2010

---

DATE DE CONVOCATION : 12/01/2010  
DATE D’AFFICHAGE : 13/01/2010

NOMBRE DE CONSEILLERS : 10  
PRESENTS : 10  
VOTANTS : 10

---

L’an deux mil dix le mardi 19 janvier à 20 h le conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur CORNÉE Hervé, Maire.

Etaient présents : MM BODIN Jean-Pierre et ROCHER Marc, MME HEMON Céline, M LUTELLIER Sylvain, MMES DEROUIN Brigitte et BOISARD Véronique, MM VERON John, ROCHER Jean-Luc et HERMAGNE Christophe.

Etaient absents excusés : /

Etait absent non excusé : /

Formant la majorité des membres en exercice, M. ROCHER Jean-Luc a été élu secrétaire

Monsieur Le Maire propose d’ajouter à l’ordre du jour :

- La Guéhardière

### **S.D.E.G.M. :**

Monsieur BODIN, délégué au Syndicat d’électrification, présente ce qu’engendre l’adhésion ou non au SDEGM pour la part investissement pour cette année et pour les années à venir.

Une explication du SDEGM est jointe à votre dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, AJOURNE sa décision puisqu’il sera toujours temps d’adhérer en septembre 2010, CHARGE Monsieur BODIN de prendre plus de renseignements et d’essayer de contacter d’autres prestataires électriques.

### **Familles Rurales Montjean/Beaulieu :**

Madame BOISARD a contacté Lucie QUEVEAU, chargée de la jeunesse à la CCPL, et voici les éléments qui ressortent de ce contact :

*« Après plusieurs recherches et coup de téléphone, avec la CCPL et Lucie Queveau; il en ressort: Les statuts, la forme, les souhaits que veulent donner l'association famille rurale et les 2 mairies, doivent être déjà trouvés.*

*Ceci afin de mettre en place:*

- coordonner le projet
- possibilité " malle éducative"
- possibilité d'organiser un recrutement
- voir trouver des aides financières
- contrat CAF

*L'historique de l'accueil périscolaire et le souhait des parents est aussi important à avoir.*

*Mesdames Poulard et Paillard sont déjà allées voir Lucie Queveau pour des infos.*

*Il ne reste plus maintenant qu'à mettre tout par écrit et de prendre les bonnes décisions. »*

En 2009 ce sont 1248 € qui ont été versés pour le centre de loisirs, sans compter les vacances de Noël dont nous n’avons pas les chiffres à ce jour.

Il faut maintenir le centre de loisirs, créer un comité de pilotage et ce sera l’objet de la réunion qui sera organisée avec les 2 municipalités fin janvier, et il est important que tous les conseillers y participent.

### **Atelier communal :**

La SARL HACQUES-CHINEAU a fait savoir qu’elle ne souhaitait pas faire une proposition à cause d’un surcroît de travail.

Seuls 2 maîtres d’œuvres ont formulé une réponse :

CONCEPT HABITAT : 8% du montant des travaux HT

SORIN Joël : 10000.00 € HT pour un coût prévisionnel de 130000.00 € HT

Un débat s’engage sur cet investissement. Monsieur Le Maire précise que l’actuel atelier appartient au comité des fêtes et que l’actuel atelier n’est pas fonctionnel pour l’agent : (pas de sanitaire, pas de local pour les phytosanitaires et ouvert à tous)

Inquiétude également par rapport aux finances communales, est ce raisonnable en ces temps de conjoncture économique difficile et de remaniements de la TP qui ne nous permet pas de savoir quelles seront nos ressources.

Après débat, il est décidé de demander dans un premier temps au CAUE une étude sur le cimetière, le tour de l'église et l'atelier communal.

#### **Assurance pour les missions des collaborateurs :**

Groupama propose une assurance dite « mission des collaborateurs » qui couvre les salariés et les élus qui utilisent leur propre véhicule pour se rendre en réunion ou autre pour un montant de 300.30 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DONNE son ACCORD.

#### **Synthèse de l'inventaire agricole organisé par la CCPL :**

Marc Rocher vous fait un compte rendu de ce dossier, la synthèse communale sera envoyée aux exploitants agricoles avec information de mise à disposition de l'enquête en mairie.

#### **T.H.T. :**

Officieusement il est dit que la convention agricole pourrait être signée dans le mois à venir avec signature dans les jours qui suivent pour la convention du Poste de Beaulieu. M. Claude CHARON, nous tiendra informer de l'avancée de ce dossier.

Au niveau des terres, pas d'informations supplémentaires à communiquer.

Les permis de construire pour l'implantation des pylônes devraient être bientôt déposés dans les mairies.

Prévoir une réunion avec les riverains pour faire le point.

#### **Guéhardière :**

Dans votre dossier vous avez des photos de 2006 et de 2009 qui montrent bien qu'une grosse pierre s'est détachée du pont.

Quelles mesures prendre maintenant, sachant que le SYMBOLI est acquéreur de l'étang de la Guéhardière et de ses ouvrages ?

Faut-il limiter la circulation sur la V.C. de la Guéhardière ? Le problème est de définir qui est propriétaire de cette partie. La DDT donnera des adresses d'organismes capables d'effectuer des diagnostics permettant de définir la solidité de l'ouvrage et d'orienter les réparations.

Dans un premier temps il semble nécessaire de prendre un arrêté limitant la circulation à 9T sur ce chemin rural.

#### **Divers**

Assurance statutaire : nouveau contrat en 2010, cette assurance vise à garantir les frais de personnels pour la commune en cas de maladie, maternité, décès...

Pour les agents affiliés à la CNRACL plusieurs options sont possibles

Après étude et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'option 1

ATESAT : C'est une convention passée entre la DDT (DDE) et la commune.

La proposition 2010 s'élève à 123.09 € pour les missions de base de conseils fournis par les services de la DDT à la commune.

Le Conseil donne son accord pour la reconduction de cette convention.

- Porte ouverte bibliothèque samedi 23 janvier de 10h30 à 12h.
- Spectacle à l'Epi d'Or jeudi 28 janvier à 21h.

POUR INFO ELECTIONS REGIONALES LES 14 & 21 MARS organisation des permanences à la prochaine séance de conseil municipal.

**PROCHAINE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL LE 23 FEVRIER à 20H**